

S'investir sur le dossier agricole pendant deux ans et passer la main pour prendre l'environnement, comment l'avez-vous vécu ?

Je ne considère pas cette transition comme brutale. Entre agriculture et environnement, le lien est évident. Présider l'office de l'environnement, c'est d'ailleurs être à la tête de l'outil le plus transversal. Celui qui a le plus vocation à travailler avec tous les autres offices et agences. Depuis un mois, je fais le tour de tous les services et de tous les sites sur lesquels l'OEC est présent et je prends vraiment goût à cette nouvelle mission, en m'appuyant sur le travail remarquable d'Agnès Simonpietri, qui a choisi de ne pas repartir et qui m'a ouvert la voie.

L'Office de l'environnement, ce sont des enjeux considérables et des dossiers très chauds. Quelle est votre approche ?

Il y a un postulat de départ qui correspond aux logiques mondiales qui se mettent en place partout. L'environnement est l'affaire de tous, pas seulement d'une poignée de personnes qui auraient des idées lumineuses. La question environnementale, c'est plus que jamais le socle d'un développement. Dès lors, l'OEC, sous ma responsabilité, doit s'emparer de cette mission dans le cadre des institutions de la Corse et devenir un pivot du développement économique.

Des dossiers prioritaires ? Il a été beaucoup question de la question épingleuse des déchets...

C'est en effet une question cruciale. La priorité incombe à l'Assemblée de Corse : fixer le plan. C'est ce qui a été fait sous la responsabilité d'Agnès Simonpietri et qui doit conduire l'ensemble de notre démarche. Il y a ensuite d'autres compétences sur la question des déchets : celles du Syvadec, des communautés de communes, de l'Etat, qui avec les nôtres, ont trop évolué, à mon sens, en ordre dispersé. C'est une des raisons qui ont rendu les choses compliquées. J'ai déjà eu un contact avec tous nos partenaires, nous sommes en train de revoir notre manière de travailler. Une véritable mise en synergie doit nous permettre de gagner en efficacité et en opérationnalité. Cette question des déchets est centrale, d'abord sur un point essentiel : éviter, demain, la résignation à des options telles que l'exportation ou des traitements qui ont été exclus par les grands débats que nous avons déjà menés.



INTERVIEW

TEXTES
NOËL KRUSLIN
PHOTO
JOSÉ MARTINETTI

REPÈRES

Dans le jeu des chaises musicales du renouvellement du conseil exécutif, le passage de François Sargentini du dossier agricole à celui de l'environnement a sans doute été le changement le plus surprenant. D'abord pour l'intéressé qui, eu égard à son appartenance au monde rural et à son passé d'agriculteur, présidait un office qui semblait correspondre à son profil.

"L'Odarc, c'est d'abord parcourir 70 000 km par an, dit-il aujourd'hui. Physiquement, je ne pouvais plus me le permettre."

Comment aujourd'hui un président de l'OEC doit-il considérer une association comme U Levante ?

Même si je ne suis pas dans son rôle et que nous ne pouvons pas être d'accord sur tout, une telle association constitue un vrai besoin et crée un véritable équilibre. C'est un lanceur d'alertes avec lequel nous sommes d'accord forcément sur un point : la nécessité de ne jamais transiger sur la protection de nos espaces remarquables.

L'action du Levante, à bien des égards, c'est le combat du mouvement national de ces 40 dernières années.

"Ne pas transiger sur la loi littoral"

François Sargentini - Le nouveau président de l'Office de l'environnement veut faire de la mission de son outil le pivot des grandes préoccupations du territoire insulaire

Comment voyez-vous le rôle majeur que va devoir jouer votre office dans ce que les changements climatiques vont impacter ?

D'abord en considérant

la transversali-

té que je viens d'évoquer, en premier lieu entre l'Office de l'environnement, l'Odarc, l'Office foncier et l'Office hydraulique.

Ils vont devoir agir de concert.

Sur l'agriculture de demain, l'occupation et la gestion des

"Sur les déchets il faut davantage de synergies"

espaces. Les derniers incendies nous ont directement confrontés à cette problématique qui nous délivre un message : l'abandon du territoire par l'homme est un dan-

ger. Nous avons besoin d'une nouvelle emprise sur l'environnement. Elle va se faire en renforçant les structures agricoles, en formant les agriculteurs, en développant la filière bois, la filière bois-énergie dont les ressources sont illimitées.

Vous qui êtes d'abord un élu local de l'intérieur, quel est votre regard sur la loi littoral ?

Je considère d'abord la question de la protection qui doit impérativement demeurer le premier pilier.

On ne doit pas transiger là-dessus,

même si on a besoin de développement, même si la base de ce développement va se faire à partir d'une expertise des observations sur la question environnementale.

La loi littoral, il ne faut pas y toucher ?

C'est ma conviction.

Y toucher, cela voudrait dire que tout ce que nous avons pu préserver jusqu'à aujourd'hui serait menacé. On connaît certains appétits extérieurs et la

menace qu'ils pourraient représenter. De plus, nous n'avons pas encore, au ni-

"Déserté par l'homme, l'espace est un danger"

niveau de notre collectivité, toutes les compétences pour garantir la préservation de nos espaces remarquables.